

à faire honneur à la paroisse. Les élèves font des progrès particulièrement dans la grammaire et dans l'arithmétique. M. Piquet, qui dirige l'école No. 3, a produit des élèves très capables dans la composition littéraire et le calcul. Mlle Vallée, qui enseigne à plus de 100 enfants, dirige son école avec méthode et régularité. On enseigne l'anglais à plus de 80 enfants dans cette municipalité.

Charlebourg.—Il y a dans cette municipalité, outre une école de filles indépendante, cinq écoles sous contrôle qui instruisent 200 enfants. Deux de ces écoles ne me paraissent faire que peu de progrès, il est vrai qu'elles sont établies dans les arrondissements les plus pauvres et que les enfants manquent d'assiduité. Celle de M. Blair, (arrondissement No. 3) et l'école modèle (No. 1) tenue par Mlle Paradis, donnent de bons résultats, Mlle Paradis montre beaucoup de zèle et enseigne l'anglais à 18 de ses élèves.

St. Ambroise.—Cette municipalité contient 8 écoles sous contrôle et 2 écoles au village des sauvages. Elles forment en tout environ 330 élèves. Ces écoles sont généralement très bien tenues, elles sont surveillées activement et avec succès par M. le curé Boucher. L'école du centre, dirigée par Mlle Dubuc continue à se distinguer par les progrès que l'on y fait dans la grammaire et la composition épistolaire. La jeune institutrice qui dirige l'école des sauvages est parvenue à y rétablir la discipline.

Ancienne Lorette.—Il y a dans cette municipalité 6 écoles, 4 sont confiées à des instituteurs et 2 à des institutrices. Elles contiennent en tout 250 élèves. L'école du centre, tenue par M. Gilken, mérite d'être signalée par les progrès que l'on y a fait dans l'analyse grammaticale. Celles de M. Hamel (No. 4) de Mlle Roberge (No. 1) et de Mlle Drolet (No. 9) méritent également une mention honorable. Cette dernière école avait été négligée et la nouvelle institutrice a fait faire aux élèves beaucoup de progrès.

St. Dunstan.—Il n'y a qu'une école sous contrôle dans cette municipalité, qui est pauvre, elle est fréquentée par 31 élèves, ils commencent à faire des progrès sous la conduite de Mme. Paré, institutrice capable de les bien former.

Stonham.—Cette municipalité n'a qu'une école, qui est sous la régie de syndics protestants. En été les enfants n'assistent pas régulièrement, en hiver j'y ai trouvé jusqu'à 40 élèves, parmi lesquels quelques-uns de 18 ans et au-delà.

Falcutier.—Vous savez les efforts qui ont déjà été faits pour organiser des écoles dans cette municipalité. M. McRim vient de m'apprendre que l'on en a mis deux sur pieds sous le système des contributions volontaires et qu'on y admettra indistinctement les protestants et les catholiques.

Ste. Foye.—Cette municipalité n'a qu'une école, fréquentée par 60 enfants, qui n'y font point tous les progrès désirables. Les commissaires devraient engager un maître muni du brevet pour école primaire-supérieure.

St. Colombar.—Cette paroisse possède une académie et cinq écoles élémentaires. Le nombre total des élèves est de 361. A l'académie l'enseignement des classes supérieures se fait exclusivement en anglais. Les classes élémentaires sont dirigées par un instituteur Canadien, qui n'a qu'un petit nombre d'élèves. Une école anglaise et française, dirigée par Mlles Miller et Wickstead donnerait de meilleurs résultats si elle pouvait être divisée en deux classes séparées, ce qui est impossible avec le local actuel. Telle qu'elle est actuellement les progrès des élèves sont remarquables. Il y a aussi dans l'arrondissement appelé *Bergerville*, une école anglaise et française où les classes se tiennent dans un même appartement; il ne s'y fait point de progrès.

St. Roch.—Toute la banlieue de St. Roch, qui compose cette municipalité, n'a que deux arrondissements. L'école No. 1 est dirigée par un instituteur qui enseigne à 72 élèves, cette école offre peu de progrès. Il y a aussi 22 filles sous la direction d'une institutrice laïque. Les Sœurs de la Congrégation Notre-Dame tiennent l'école No. 2, où elles instruisent 280 petites filles divisées en 4 classes. Le bien que ces religieuses opèrent est immense.

CITÉ DE QUÉBEC.

Cité de Québec.—L'école élémentaire de M. Dugal, au faubourg St. Jean, a 76 élèves, dont plusieurs sont assez avancés. L'instituteur enseigne avec beaucoup de zèle l'arithmétique, la grammaire française avec analyse, la géographie et l'histoire. M. Dion, instituteur muni du diplôme pour école-modèle, tient au faubourg St. Roch une excellente école fréquentée par 83 élèves dont plusieurs

sont très avancés dans l'analyse grammaticale et la composition épistolaire. Les examens publics de cette école ont toujours mérité à M. Dion l'approbation des autorités et des amis de l'éducation. Les sœurs de la Congrégation de N.-D., à St. Roch, ont placé sous le contrôle des commissaires une école de 40 petites filles qui est plutôt une classe de leur grande institution. Ces élèves très jeunes ont fait des progrès sensibles dans la lecture, l'écriture, la grammaire, l'analyse grammaticale et la géographie, elles sont toutes exercées à la musique vocale.

Les Frères des Ecoles Chrétiennes ont aussi, dans cette partie de la ville, une école composée de six classes françaises et de trois classes anglaises, réunissant 660 élèves, dans les deux classes supérieures anglaises et françaises, on enseigne avec succès toutes les branches exigées par le programme des écoles primaires-supérieures et même au-delà, la géographie avec usage des globes, l'algèbre, la géométrie, le mesurage, et des notions de littérature, de mythologie, de physique, d'astronomie, d'agriculture, de mécanique et d'histoire naturelle. On enseigne de plus la musique vocale à 60 enfants et la musique instrumentale à 27. Au faubourg St. Jean, les frères tiennent à leur maison de la rue des Glacis, six classes, dont 3 sous contrôle et contiennent 103 élèves; il y a deux classes supérieures où s'enseignent les mêmes matières que dans les classes correspondantes à St. Roch. J'y ai vu des échantillons de dessin linéaire très remarquables. Les trois autres classes élémentaires réunissent 197 élèves. La musique vocale est enseignée à 60 enfants et la musique instrumentale à 18. Les Frères tiennent aussi, sous l'église St. Jean, 3 classes élémentaires françaises, contenant 315 élèves.

Au même faubourg, les Sœurs de Charité dites *Sœurs Grises* tiennent 4 classes françaises et 2 anglaises pour 350 élèves. Dans la première classe française on enseigne la grammaire française, l'analyse, l'arithmétique, la tenue des livres, la géographie avec l'usage des globes, la composition et l'art épistolaire. Dans la plus haute classe anglaise on voit à peu près les mêmes matières, les 4 autres classes sont purement élémentaires. Environ 40 élèves apprennent le chant et 70 sont exercées à la couture et au tricot.

Les Sœurs du Bon Pasteur, au faubourg St. Louis, tiennent aussi six classes, dont 4 françaises et 2 anglaises, ayant 280 élèves. Dans la classe française supérieure on enseigne avec succès la grammaire, l'histoire, la composition littéraire, la mythologie et la musique vocale. Les autres classes sont bien tenues et l'on y enseigne les matières exigées dans les écoles élémentaires.

Mlle Brophy tient toujours à la Basse-Ville une école que suivent une trentaine d'enfants; il ne s'y fait aucun progrès, à peine trois ou quatre enfants peuvent-ils lire d'une manière passable.

Les Frères des Ecoles Chrétiennes tiennent, au Cap Blanc, une école qui comprend trois classes anglaises et une classe française, elle est fréquentée par 275 enfants. Dans la classe supérieure on enseigne les matières que j'ai déjà mentionnées. Les Sœurs de Charité envoient aussi dans cette localité trois religieuses. Elles y ont trois classes, deux anglaises et une française et 141 élèves. Ces écoles sont un grand bienfait et une véritable providence pour la population de ce quartier.

En général les écoles des trois comtés que je visite fonctionnent d'une manière satisfaisante. La distribution de livres en prix lors de mes visites m'a paru exciter l'émulation. Je recommanderais aux instituteurs de donner des points pour les divers exercices, pour l'assiduité, l'application, des récompenses pourraient être vendues à l'enchère moyennant ces points comme cela se pratique dans quelques écoles. C'est un moyen très simple, mais très efficace d'obtenir de l'assiduité et de la diligence. Il serait aussi désirable que l'instituteur eut un règlement approuvé par les commissaires et qu'il tint des notes sur la conduite, l'application et les succès de ses élèves pour les montrer à chaque visite de l'inspecteur, du curé ou des commissaires. Il me paraît aussi important que l'enseignement de la langue française fût obligatoire dans toutes les écoles pour les élèves de cette langue, et l'instituteur devrait se faire un devoir d'obtenir une prononciation correcte des mots, une lecture aisée et naturelle, et d'épurer autant que possible le langage des élèves, en leur faisant comprendre toute la honte qu'il y a à ne point parler correctement sa langue maternelle. En général l'arithmétique fait de grands progrès et j'ai vu résoudre parfaitement bien et avec la plus grande célérité des problèmes difficiles, particulièrement chez les Frères des Ecoles Chrétiennes, à St. Roch et aux Glacis; et dans les académies de M. Mignault, à St. Jean de l'Île d'Orléans, de M. Belleau, à Deschambault, et de M. Gallagher, à St. Colombar.

Extrait des Rapports de M. l'inspecteur DORVAL.

S'il est vrai de dire que le maître fait l'école, comme dans ce